

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

MARTINIQUE



2017, l'ANFH Martinique reste dans la continuité, et prépare l'avenir !

Dans notre projet stratégique régional, certaines actions s'inscrivent dans la durée, pour en tirer les bénéfices à long terme car les besoins s'amplifient :

- les Ateliers Professionnels Individualisés trouvent une réelle résonance auprès d'un public avide de reprendre une formation longue, passer par une VAE ou simplement être acteur de sa carrière ;

- la 3^e promotion du DU TIM a de nouveau remportée un vif succès auprès des agents et des établissements ;

- la GPMC, toujours soutenue par l'ARS, s'est poursuivie sous des formats multiples : formations, ateliers, présentation...

2017 souhaite inscrire pleinement la dimension « Prévisionnelle » dans les pratiques ;

- pour renforcer nos actions en faveur de la QVT, notre journée d'information régionale a réuni 180 participants sur la thématique « Donner du sens à son métier ».

L'ANFH Martinique a mené en parallèle des actions pour accompagner la mutation des pratiques professionnelles, notamment : la nouvelle version du DPC (médical et paramédical), les groupements hospitaliers de territoire, le Compte Personnel d'Activité, représentent également de nouveaux défis pour l'année à venir !

Le séminaire des instances a amorcé une réflexion sur les enjeux liés aux usages numériques. L'explosion de ces derniers nous invite à une certaine prudence et une plus grande maîtrise des potentiels de manière à en extraire le meilleur dans nos espaces de travail !

Dans un environnement en évolution, et à l'aube de son 10^e anniversaire, (2008 — 2018) la délégation régionale poursuit, dans la continuité et la proximité, ses échanges avec les établissements et ses partenaires, pour la promotion de la formation professionnelle continue comme levier d'enrichissement personnel et d'évolution professionnelle.

SOMMAIRE

Fonds et formation	p. 4
Parcours et compétences	p. 6
Réseaux et proximité	p. 12
Chiffres clés 2017	p. 16

UNE EXPERTISE POUR GÉRER ET FINANCER ÉTABLISSEMENTS ET COLLECTE

12 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents au 2,1% – Plan de formation en région Martinique emploient en 2017, 7 810 agents de la fonction publique hospitalière. Concernant le DPC médical, 7 établissements confient leur contribution à l'ANFH Martinique. Ils consacrent au financement de la formation professionnelle et du Développement professionnel continu (DPC) respectivement 2,9% et 0,50% ou 0,75% de leur masse salariale.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

- mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents ;
- noue des partenariats et recherche des financements complémentaires ;
- contribue à l'optimisation des budgets formation ;
- prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais.

L'ANFH COLLECTE ET GÈRE 5 FONDS

- le 2,1% – Plan de formation ;
- le 0,6% – FMEP dédié aux études promotionnelles ;
- le 0,2% – CFP/BC/VAE ;
- le 4,8% – ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis) ;
- le 0,5% – 0,75% – DPC médical.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

PAR FONDS DEPUIS 2013



En 2017, le total des cotisations s'élève à 8 532 K€ contre 8 326 K€ en 2016, soit une augmentation de 5,8%. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (2,4%).

12

ÉTABLISSEMENTS COTISANTS
AU 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES
ET 0,2% – CFP/VAE/BC

100%

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
AU 2,1% – PLAN DE FORMATION

100%

D'AGENTS DE LA FPH EMPLOYÉS
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

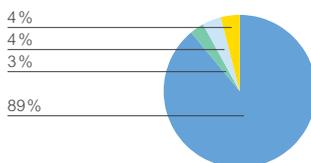
RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2,1% – PLAN DE FORMATION PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ Moins de 50 agents
■ De 50 à 149 agents

La délégation enregistre 6 007 K€ de cotisations au titre du 2,1%-Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 83% de ce montant provient des établissements de plus de 1 000 agents.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ De 150 à 299 agents
■ De 300 à 999 agents

En 2017, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 236 K€ et concernent principalement les établissements de 1 000 à 4 999 agents.

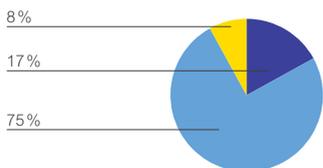
RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET 0,2% – CFP/VAE/BC PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ De 1000 à 4999 agents

Les cotisations versées au titre du 0,6%-Fmep et du 0,2%-CFP/VAE/BC s'élèvent respectivement à 1 717 K€ et 572 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 88% du total de ces cotisations.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS PLAN PAR SECTEUR



■ Médico-social : Personnes âgées
■ Sanitaire

La délégation compte 12 établissements adhérents au Plan de formation, soit un taux d'adhésion de 100%.

75%

DES ÉTABLISSEMENTS
appartiennent
au secteur Sanitaire

■ Social/Médico-social :
Handicap-Enfance-Famille

Le secteur sanitaire représente 75% des établissements adhérents et 97% des effectifs couverts.

8 532 K€

COLLECTÉS PAR L'ANFH MARTINIQUE

6 007 K€

2,1% – PLAN DE FORMATION

1 717 K€

0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES

572 K€

0,2% – CFP/VAE/BC

236 K€

0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 2,1 % – PLAN DE FORMATION

En région Martinique, le taux d'accès à la formation diminue de 2,6 % (39,9% au lieu de 42,5%). La répartition des charges de formation par nature de dépenses reste stable, avec un taux de 35 % (pour Plan et FMEP réunis) des frais de traitement, et 17% consacrés au frais de déplacement.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

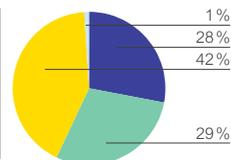
Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la fonction publique hospitalière :

- assure une veille juridique et sectorielle ;
- met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi ;
- soutient et professionnalise les acteurs de la formation ;
- propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CATÉGORIE DE RÉMUNÉRATION

42%

DES STAGIAIRES appartiennent à la catégorie C.



■ A ■ B ■ C ■ Autres

En 2017, 42% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du 2,1%-Plan de formation sont des agents de catégorie C, contre 44% en 2016. Autres : non répartis.

RÉPARTITION DES DÉPARTS, HEURES, CHARGES ET ARF* PAR TYPE

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (€)	% CHARGES	ARF (€)*
TYPE 1	33	1 513	34 355	0,5 %	0
TYPE 2A	125	2 176	90 481	1,2 %	120
TYPE 2B	74	5 552	121 475	1,6 %	13 187
TYPE 2C	5 071	126 652	3 926 440	53,2 %	222 219
TYPE 3	90	9 755	137 792	1,9 %	39 948
TYPE 4	156	152 873	2 971 352	40,3 %	2 649 767
TYPE 5	11	2 508	94 884	1,3 %	9 077
TYPE 8	1	10	900	0,0 %	0

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 2c et de type 4, qui représentent respectivement 53 % et 40 % du total des charges.

Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008):

Type 1 Actions de formation professionnelle initiale.

Type 2a Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

Type 2b Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

Type 2c Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles connaissances et compétences).

Type 3 Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

Type 4 Études promotionnelles.

Type 5 Actions de conversion.

Type 8 VAE.

*ARF: Accords sur recettes futures

RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE DE DÉPENSES



48%

ENSEIGNEMENT



17%

DÉPLACEMENT



35%

TRAITEMENTS

5 561

DÉPARTS EN FORMATION EN 2017

39,9%

DES AGENTS DE LA RÉGION
MARTINIQUE ONT ACCÉDÉ
À LA FORMATION EN 2017

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE ÉTUDES PROMOTIONNELLES

Les études promotionnelles sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

ATTRIBUTION DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES

L'ANFH Martinique reconduit, depuis des années, sa pratique qui permet au Conseil Régional de Gestion de faire des choix éclairés pour l'attribution des financements des études promotionnelles. Cette pratique s'appuie sur une notation de chaque dossier d'études promotionnelles. Cette notation vise à rationaliser les données du dossier suivant une grille commune à chaque établissement. Plusieurs critères permettent au Conseil Régional de Gestion d'attribuer au final une note à chaque dossier en vue de son financement : taille et priorité de l'établissement, la catégorie de l'agent, le contexte particulier de l'établissement (déménagement, pyramide des âges...) ou celui de l'agent (VAE, changement de filière...).

En parallèle, le projet régional GPMC permet une réflexion, qui à terme, nous permettra de peaufiner la grille d'analyse d'attribution des études promotionnelles et, sans doute, de prioriser certaines formations en fonction de l'environnement, notamment, pyramide des âges, mise en place du GHT, articulation régionale des cartographies métiers d'établissements.

DIX PREMIERS DIPLÔMES PRÉPARÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES

DIPLÔMES	NOMBRE EP 2017	NOMBRE EP 2016	TAUX D'ÉVOLUTION 2017/2016
DE INFIRMIER	100	116	-13,8%
DEAS	35	42	-16,7%
DE IBODE	13	8	62,5%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	13	4	225,0%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	5	5	0,0%
DE PUERICULTRICE	4	3	33,3%
DE ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	4	4	0,0%
BPJEPS	3	3	0,0%
DEAES	2	2	0,0%
DEASS	2	2	0,0%
DE PSYCHOMOTRICIEN	2	2	0,0%
AUTRES	6	7	-14,3%
TOTAL	189	198	-4,5%

En 2017, la délégation compte 189 études promotionnelles en cours de financement contre 198 en 2016, soit une diminution de 4,5%. Le diplôme d'État d'infirmier reste le diplôme le plus préparé (53% de l'ensemble des études promotionnelles), suivi du diplôme d'État

d'aide-soignant (19%). Ces derniers accusent toutefois une baisse par rapport à 2016 (-13,8% et -16,7%), au profit notamment du diplôme de cadre de santé et du diplôme d'État de bloc opératoire.

RÉPARTITION DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES PAR FONDS (EN COURS ET ACCORDÉES EN 2017)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES
SUR LE 2,1%; 0,6%	187	53
SUR LE 0,2%	2	-
TOTAL	189	53

Sur 189 études promotionnelles en cours de financement, 53 ont été accordées dans l'année. La source de financement provient essentiellement du 2,1%-Plan de formation des établissements et du guichet unique ANFH.

189

ÉTUDES PROMOTIONNELLES
EN COURS DONT

53

DOSSIERS ACCORDÉS EN 2017

PARCOURS ET COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,2% – CFP/VAE/BC

DÉPARTS EN FORMATION

DANS LE CADRE DU 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé de formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH la possibilité de financer à leur initiative et à titre individuel des formations à visée professionnelle (reconversion, réalisation d'un projet personnel...) distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement. Ces financements sont sollicités directement par les agents de la FPH auprès de l'ANFH.

55%

DE DOSSIERS ACCEPTÉS (HORS BC)

34

CFP *
(DOSSIERS CLASSIQUES)

37

VAE *

2

ÉTUDES
PROMOTIONNELLES *

93

BILANS DE COMPÉTENCES *

* Nombre de dossiers en cours

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2017 PAR DISPOSITIF



■ CFP classique ■ CFP-EP ■ VAE ■ BC

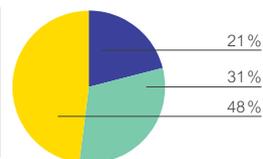
Avec 34 dossiers en cours de réalisation en 2017, le CFP classique représente 20% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP.

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2017 PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

48%

DES DOSSIERS
concernent la catégorie C



■ A ■ B ■ C

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (48%), suivis des agents de catégorie B (31%).

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,5 % OU 0,75 % DPC MÉDICAL

DPC MÉDICAL

ACTIVITÉS DES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

Le DPC est un dispositif de formation réglementé initié par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours. Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit

participer à minimum deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015, être déposée sur la plateforme de l'ANDPC, être assurée par un organisme de DPC et utiliser des méthodes HAS.

+190

DOSSIERS FINANCÉS
AU TITRE DE L'AGRÈMENT
DPC MÉDICAL, DONT :

89%

CONCERNANT LES MÉDECINS

10%

CONCERNANT LES PHARMACIENS

1%

CONCERNANT LES AUTRES
CATÉGORIES (PRATICIENS À DIPLÔME
HORS UNION EUROPÉENNE...)

ÉCHANGER ET MUTUALISER L'ACTION DE L'ANFH MARTINIQUE

RÉSEAUX, GROUPES DE TRAVAIL, COMMISSIONS

→ **36** participants au séminaire des instances régionales

→ **9** réunions de recueil des besoins de formation (plan actions régionales 2017)

→ **2** regroupements des responsables formation

→ **5** Ateliers GPMC : « Harmonisation des pratiques », « Rôle des acteurs », « Missions et compétences cachées », « Faisant fonction », « Handicap et reclassement »

ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES

24 ACTIONS

551 STAGIAIRES

Les 5 premières thématiques :

- droits des usagers ;
- les fondamentaux de la V2014 ;
- de la gestion du personnel au management des Ressources Humaines ;
- chemin clinique ;
- se préparer à la gestion de crise.

ACTIONS DE FORMATION COORDONNÉES RÉGIONALES (OU PLAN INTER-ÉTABLISSEMENTS)

4 ACTIONS

92 STAGIAIRES

- DU TIM : DU Technicien de l'information médicale.
- Chemin clinique.
- Préparation à la retraite.
- Formations informatique.

JOURNÉES RÉGIONALES THÉMATIQUES

- Donner du sens à son métier, 190 participants.
- GHT, le groupement hospitalier de territoire en Martinique, 180 participants.
- La GPMC pour les agents, 100 participants.
- La GPMC pour les OS, 60 participants.



DES OUTILS AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

ANFH.FR/MARTINIQUE

Le site internet de l'ANFH Martinique permet aux adhérents de consulter l'offre de formation clés en main, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation.

Il y est également possible d'accéder aux guides et outils méthodologiques réservés aux établissements adhérents dans la rubrique « publications » et « nos autres sites ».

PROJET STRATÉGIQUE

2016-2019

L'animation régionale de la Martinique complète les AFR les plus structurantes, et contribue ainsi à formaliser les services de l'ANFH sous forme de dispositif.

→ Sur les **Ateliers Professionnels Individualisés**, l'ANFH accompagne les établissements, notamment les cadres et les services de formation, dans le repérage et la définition du projet de l'agent avant que de rejoindre la formation API.

→ Le budget **Animation de l'ANFH** Martinique soutient largement nos actions en faveur de la GPMC.

→ Une première journée d'information régionale sur la thématique « **Donner du sens à son métier** » s'insère dans l'animation régionale sur la QVT.

→ Une seconde journée d'information régionale sur les **GHT**, nous a permis de poser les bases de notre plan d'actions spécifiques à cette thématique.

L'ANFH Martinique poursuit tout au long de l'année ses réunions d'information sous des formes diverses et variées, les plus adaptées aux situations des établissements et besoins des agents : réunions collectives d'information, permanences, informations ciblées par thématique, etc. de manière à promouvoir la formation professionnelle continue comme levier d'enrichissement personnel et d'évolution professionnelle.



12

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS À L'ANFH MARTINIQUE

ADHÉRENTS

100% ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
2,1 % – Plan de formation soit 100 % des agents
de la FPH de la région

7 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
au DPC médical

5 561 DÉPARTS EN FORMATION
AU TITRE DU PLAN DE FORMATION

34 DOSSIERS CFP EN COURS DE FINANCEMENT
(DOSSIERS CLASSIQUES) *

37 DOSSIERS VAE
EN COURS DE FINANCEMENT *

93 BILANS DE COMPÉTENCES
FINANCÉS *

189 ÉTUDES PROMOTIONNELLES
FINANCÉES **



39,9%

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

DONNÉES FINANCIÈRES

8 532 K€
COLLECTÉS EN 2017

Répartition

6 007 K€ 2,1 %
PLAN DE FORMATION

1 717 K€ 0,6 %
FMEP

572 K€ 0,2 %
CFP/VAE/BC

236 K€ 0,5 % OU 0,75 %
DPC MÉDICAL

* Dans le cadre du 0,2 % – CFP/BC/VAE

** * Tous fonds confondus

